

Les honorables députés noteront que, d'après cet exposé, les frais de production du blé s'élèvent à 34c. le boisseau.

Ce degré d'efficacité ne se rencontre probablement que dans 1 p. 100 des fermes de l'Ouest. L'étude des dettes accumulées par le passé dans les plaines de Regina,—compte tenu des réductions effectuées depuis, des moissons et des cours,—révèle que la moyenne des dettes dans ces trois zones s'établit à environ \$26 l'acre de terre, affectées à la culture générale ou de \$52 l'acre d'emblavures.

Je signale de nouveau que ces terres sont plus grevées de dettes que toutes les autres terres de la Saskatchewan ou peut-être de tout l'Ouest.

M. JOHNSTON (Bow-River): S'agit-il du prix à la ferme ou à Fort-William?

L'hon. M. GARDINER: Je n'en suis pas encore à la question des cours. J'ai traité l'estimation du coût, d'après le professeur Hope.

M. JOHNSTON (Bow-River): Le ministre n'a-t-il pas parlé de 55c.?

L'hon. M. GARDINER: J'ai indiqué le coût de production du blé, d'après le professeur Hope.

M. COLDWELL: A la ferme.

L'hon. M. GARDINER: Oui. C'est là que se produisent les frais de production.

M. JOHNSTON (Bow-River): Le coût en question ne comprend pas les frais de transport par voie ferrée.

L'hon. M. GARDINER: L'exposé indique donc que, d'après les études sur les dettes accumulées par le passé, les dettes s'élèvent à \$52 par acre d'emblavures. Le professeur Hope expose ensuite que, pour acquitter ces dettes en blé, l'intérêt étant calculé à 6 p. 100, les frais s'élèveraient à 17c. par boisseau de blé vendu provenant d'une récolte moyenne de 20 boisseaux.

Les frais, accrus des intérêts, par boisseau de blé, s'élèveraient à une moyenne de 72c. pour une ferme d'une demi-section, de 61c. pour une ferme d'une section et de 51c. pour une ferme de deux sections.

A quelle fin? En vue d'acquitter le coût de production du froment et les frais de toute dette dont ces terres ont été grevées par le passé.

Les députés de l'Ouest qui ont vécu dans les environs de Regina n'ont certes pas besoin que je leur expose les raisons de cet accroissement de la dette. Tous ceux qui seraient curieux de les connaître n'ont qu'à consulter le mémoire du professeur Hope.

M. DOUGLAS (Weyburn): Le ministre est-il d'avis que le service des intérêts doit raisonnablement faire partie des frais de production?

[L'hon. M. Gardiner.]

L'hon. M. GARDINER: Je n'ai pas cité mes propres chiffres, mais uniquement ceux des autorités à qui l'on a confié la tâche d'établir le coût de production. Pour ma part, je n'ai jamais calculé ces frais, et je ne saurais dire à quoi ils s'élèvent, mais je crois que nous devons accepter la parole des autorités qui ont étudié le sujet. Après avoir indiqué, d'abord, le rendement moyen, puis le fardeau des dettes qui grève la terre ainsi que le coût de production sur les différents genres de sols, le professeur Hope conclut ainsi qu'il suit:

Il ressort des faits précités que, si tous les cultivateurs de l'Ouest canadien n'avaient pas d'obligations ou s'ils refusaient de les honorer, les prix actuels du grain à la ferme leur permettraient tout juste d'atteindre un niveau de vie convenable.

Il affirme donc que si les cultivateurs n'avaient pas de dettes ou s'ils refusaient de les payer, il se pourrait que les prix actuels leur permettraient à peu près de vivre, mais qu'ils ne seraient certainement pas en mesure de jouir d'un niveau de vie convenable, ni d'améliorer leurs bâtiments, leurs machines, leurs demeures ni de renouveler leurs effets dans la même mesure qu'avant 1931.

M. JOHNSTON (Bow-River): Le ministre ne croit-il pas que cela est essentiel à leur bien-être?

L'hon. M. GARDINER: Oui. Aucune industrie n'a jugé indispensable, à une époque quelconque, d'accomplir toutes ces choses en temps de crise ou alors qu'elle traversait une période de marasme. Ces améliorations sont effectuées pendant les années où les récoltes sont plus abondantes et les prix plus élevés qu'ils ne l'ont été dans l'Ouest depuis 1931. Le professeur Hope le reconnaît lorsqu'il déclare:

Je fais preuve de prudence en affirmant que pour maintenir un niveau de vie convenable et acquitter le service des dettes dont sont actuellement grevées les fermes de l'Ouest, la variété moyenne de blé devrait probablement se vendre, les années de récolte moyenne, environ 90 cents le boisseau et les céréales secondaires à un prix proportionné.

Monsieur l'Orateur, je vous demanderais de tenir compte du fait que depuis trente ans le cultivateur de l'Ouest a touché un prix moyen de 95 cents; or, le professeur Hope déclare que si l'on peut dorénavant maintenir le prix à une moyenne de 90 cents...

L'hon. M. MANION: A Fort-William?

L'hon. M. GARDINER: Il n'en fait pas mention; mais il dit bien 90 cents.

M. COLDWELL: Sur la ferme.